

La patrie suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 38

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sa femme. Il ne courait pas les cafés, tandis qu'Eve restait à la maison et berçait le petit Cain. Il ne croyait pas, lui, que sa femme fût uniquement créée pour le servir et il secourait Eve autant que possible.

Et voilà pourquoi Eve n'avait pas de domestique.

Devinette. — Il a la manie des devinettes. Une manie détestable qui exaspère les gens, les met à la torture, les lancine, du reste sans utilité.

A la fin d'un bon dîner, il reprit sa méchante habitude :

— Savez-vous ce que c'est qu'un...
— Zut ! interrompirent en chœur les convives. Tu ne vas pas commencer avec tes devinettes stupides.
— Je vous assure que celle-là est bonne.
— Non.

— Je vous dis que...
Il plaça quand même son « jeu de société » :
— Savez-vous ce que c'est qu'un homme qui a tué son père ?
— C'est un parricide, parbleu !
— Bon. Savez-vous ce que c'est qu'un homme qui a tué un roi ?

— Un régicide.
— Un frère ?
— Un fratricide.
— Parfait. Et, maintenant, savez-vous comment on appelle celui qui tue son beau-frère ?
— ?...
— C'est tout simplement un insecticide.
— Quelle blague !
— Mais oui, puisqu'il tue « les poux » de sa sœur.

La preuve. — A propos, Anatole, on dit qu'Hector est mort. C'est pas vrai, dis ?...
— Mais oui, qu'il est mort, et bien mort, avec, puisque j'ai lu son article météorologique sur les papiers !

L'HISTORIETTE DE LA FIN

A l'Ambigu, pendant le troisième acte des *Deux Orphelines*, un monsieur, placé au milieu de l'orchestre devient inquiet...

Son teint est livide...
Il se tord dans sa stalle...
Tout à coup, il se lève et veut sortir
Ses voisins l'en empêchent...
Il proteste...
— Après l'acte ! lui répond-on.

Le malade se rassied, malgré lui...
Un instant après, il se sent soulagé...
Ses couleurs reviennent...
Cette fois, ce sont les voisins qui deviennent inquiets.

Quelques dames respirent des sels...
On s'écarte...
Sortez, monsieur ! mais sortez donc, s'écria-t-on de toutes parts...
L'autre riposte tranquillement :
— Après l'acte !



POULARD ET MOTTU

Poulard et Mottu s'assirent à la table des vieux. Ceux-ci n'étaient pas encore arrivés. Seul, un individu mal rasé, mal peigné, grisonnant, occupait un coin de banquettes, et semblait fort absorbé à dire, à lui-même, avec des cartes sales, une bonne ou mauvaise aventure.

— Un, deux, trois, quatre, cinq... une lettre... un, deux, trois, quatre, cinq... à la nuit... un, deux, trois, quatre, cinq... un homme de loi...

— Parbleu, c'est le « curieux »¹⁾
L'autre regarda par dessus ses lunettes celui qui prophétisait ainsi l'intrusion d'un magistrat dans son existence.

— Salut, fit-il, un, deux, trois, quatre, cinq... le facteur...
— Alors, demanda Poulard, toujours ton même truc ?...

¹⁾ Juge d'instruction.

— On fait ce qu'on peut. Je dois rentrer chez M. Terrier, mais, faut attendre... un, deux, trois...

— C'est trop vieux. Ça ne prend plus, grogna Mottu...
— Mais, quand je te dis...
— C'est bon.

Le diseur de bonne aventure avait été, jadis, employé, par charité, chez un rentier de la ville, M. Terrier. Il nettoyait le jardin, il tapait les tapis, il balayait les escaliers. L'alcool et la faiméantise l'en firent chasser. Mais, depuis lors, l'imagination aidant, il s'était érigé en ancien valet de chambre, et, peu à peu, croyant lui-même, à ses inventions, il avait échafaudé toute une histoire de maladie, de convalescence et de congé, qui durait depuis six ans, et à la fin duquel il rentrerait en fonctions. C'était sa marotte, bien inoffensive, d'ailleurs. A part cela, le pauvre diable vivait d'aumônes et de quelques sous gagnés en prédisant l'avenir, secrètement, malgré l'interdiction policière.

Cependant, Mottu regardait avec intérêt le manège du vieux bonhomme dont les doigts sautaient d'une carte à l'autre, rapidement.

— Un, deux, trois, quatre, cinq, un retard... Un, deux, trois, quatre, cinq, ce qui ne peut manquer... Un, deux... A propos, vous ne payez pas une roquille.
Poulard fit la sourde oreille. Mottu murmura des mots peu intelligibles. Mais ce grognement parut de bon augure au « tireur de cartes » et l'encouragea...

— Toi, Mottu, ça ne te ruinerait pas...
Le camarade ne répondit mot. Il hésitait. De sa grand'mère Caton Dupertuis, une « Ormonanche », descendue à Lausanne comme servante et qui s'y était mariée, Mottu avait hérité un fond de superstition craintive et de crédulité que sa vie malheureuse n'atténuait point. La Caton croyait à la prière pour la surlangue et connaissait le secret pour le goître. Elle craignait le mal donné, le mauvais sort, les pierres cassées, les araignées du matin — chagrin — et les poules qui piquent. Un tas de « bétanies » — selon le mot de Poulard, sceptique — dont la cervelle de Mottu avait été farcie et dont il conservait pieusement le souvenir. Les somnambules extra-lucides, les magnétiseurs, les tireurs de cartes étaient, pour lui, gens de conséquence, comme, jadis, pour sa mère, grand, le médze et le sorcier. Il se méfiait du vendredi et du treize ; il n'aimait ni les corbeaux, ni les chats noirs ; il se méfiait de toutes les choses un peu mystérieuses, encore que par leur mystère il fut attiré.

Peut-être le vieux tireur de cartes connaissait-il ces particularités ou bien les regards de Mottu avaient-ils trahi son envie de connaître l'inconnu. Quoi qu'il en fût, le bonhomme insista :

— Et puis, si tu payes une roquille, je te fais le grand jeu...

Poulard intervint.
— Ne marche pas, c'est de la frime.
Mais Mottu s'informait, alléché.
— Le grand ?
— Oui, avec la réussite, l'avenir dans trois, six, neuf, et l'immanquable ?
— Ne marche pas, que je te dis, brâma Poulard.
— L'immanquable ?

Ce mot fascinait Mottu. Quelque chose qui ne pouvait pas manquer ! Quelque chose qui lui arriverait à bref délai : dans trois, six ou neuf jours et dont il saurait la venue. Quelque chose dont il pourrait se réjouir par avance. Car, immanquablement aussi, cette chose serait réjouissante. Et comme Poulard commandait au garçon :

— Deux décés de lie, Motta rectifia :
— Mettez-en trois.
Poulard intervint, agressif.
— J'en paye un.
— Je paierai les deux autres. Un pour le vieux.
Poulard haussa les épaules :
— Ce que tu es poire, murmura-t-il.

Mais, le garçon, soulevait alors une légère objection !

— C'est vous qui payez deux sur trois, Mottu ?
— Et puis, après, ça vous étonne ?
— Un peu. Dans tous les cas, vous savez : Pas d'argent, pas de goutte ! Payez d'avance !

Mottu grogna. C'était dégoûtant ; un affront pareil. Est-ce que, par hasard, lui, Mottu, ne serait pas « bon » pour deux décés de lie... Mais, Poulard, que la superstition de son camarade indignait — surtout, une superstition coûteuse — ricana :

— Parait pas ! Il te connaît le garçon,
— Pour sûr que je le connais. Il ne m'y reprendra plus.

Assurément, cet excellent Mottu avait négligé de payer quelque consommation lointaine, mais dont la mémoire du garçon gardait souvenance. Tout en marmonnant une ou deux phrases peu aimables à l'adresse des gens sans confiance, il sortit de sa poche deux

pièces de quatre sous et les posa bruyamment sur la table, disant :

— Voici ma part !
(A suivre). Sami de Pully.

Association des Vaudoises. — La réunion d'Aigle (14 octobre). — Arrivées à Aigle entre 10 et 11 heures les Vaudoises assisteront, à 11 heures, à un culte. A midi, elle dîneront (fr. 3.50) à l'Hôtel Victoria ; celles qui le désirent pourront apporter leurs provisions et trouveront de la soupe à l'hôtel. L'après-midi se passera en productions, en causeries, en promenades, suivant le temps ; un thé sera servi à 16 heures.

Prière de s'inscrire, en indiquant le nombre des participantes et si l'on désire pique-niquer ou dîner, d'ici au 1er octobre auprès de Mademoiselle E. Capré, secrétaire de la section d'Aigle.

Le comité central espère que les Vaudoises seront nombreuses à Aigle, car la réunion sera très gaie et pleine d'entrain ; les Aiglannes nous ménagent une charmante réception.

Royal-Biographe. — « Tao », le splendide ciné-roman d'aventures qui se terminera cette semaine au Royal-Biograph est la meilleure production que Lausanne ait vue. Au programme : « L'Étau se resserre », « Les mésaventures de Bilboquet », « De Paris à Dakar », « Haines et Amours », « Le mariage de Reymonde », « Dans l'ombre du Temple », les 6 derniers épisodes qui donneront entière satisfaction au nombreux public qui a applaudi le début de ce film remarquable. A chaque représentation le Gaumont-Journal et le Pathé-Revue. Tous les jours matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 23 : 2 matinées, à 2 h. 30 et à 4 h. 30. Très prochainement une reprise sensationnelle : « Judex » qui sera présenté entièrement en une seule représentation et qui sera l'occasion pour le public de revoir des artistes regrettés et aimés.

Armorial des Communes vaudoises. — Dessins de Th. Cornaz, texte de F.-Th. Dubois. Troisième livraison Fr. 3.—. Editions Spes, Lausanne.

La troisième livraison de l'intéressant et bel Armorial publié par les Editions Spes, contient les armoiries des 16 communes suivantes : Yens, Villarzel, Brenles, Oron, Cully, Pully, Gryon, Buchillon, Lucens, Oulens, Cronay, Chexbres, Morges, Dommartin, Colombier, Rivaz. Nombre de ces blasons communaux sont « meublés » de façon pittoresque. Voici les astres : le « soleil » de Lucens et la « demi-lune » d'Oron qui font mûrir les belles grappes de raisin dans le « champ » de Cully et de Pully. Voici les hachés de Gryon et les épées d'Oulens qui semblent se lever contre les donjons de Dommartin et de Villarzel, dont on pourrait ouvrir pacifiquement les portes avec la grosse clé de Brenles. Tout cela est très vivant et, en somme, dans son raccourci saisissant, l'héraldique en dit souvent plus long sur le passé de tel village que maint livre d'histoire. Nous recommandons aux retardataires les souscriptions à l'Armorial des Communes vaudoises.

La Patrie Suisse. — Oh ! le joli numéro que celui de la *Patrie Suisse* du 12 septembre (No 782) ! Qu'il est pimpant sous sa double couverture illustrée, avec ses quinze superbes gravures, merveille d'exécution héliographique. Il fait une triple et égale part à la biographie, à l'art et à l'actualité : à la biographie avec les portraits de deux disparus, Vilfredo Pareto et H. Aubert, et avec celui du Président de la IV^{me} Assemblée de la Société des Nations, M. Cosme della Torriente ; à l'art avec les reproductions du remarquable buste de Vilfredo Pareto par Pedro Meylan, des peintures de Ph. Robert à la nouvelle gare de Bienne, et de la très originale affiche illustrée de Casimir Reymond, pour la Fête fédérale de Lutte de Vevey ; à l'actualité, avec de beaux clichés consacrés à la réunion, à Wangen s. l'Aar, du Conseil fédéral et des Chefs de Légation, à la IV^{me} Assemblée de la Société des Nations, à la XI^{me} Conférence internationale des Croix-Rouges, au vingt-septième pont sur le Rhône, récemment inauguré au Bouveret, à l'inauguration du Stade de Lausanne et au Match d'Athlétisme franco-suisse. Quelle richesse ! et quelle variété !

E. B.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défranchis.

Pour la rédaction : J. MONNET.
J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron